

FICHE TECHNIQUE DE FORMATION

THEME DE LA FORMATION

« Étude complète et approfondie du nouveau Code Général des Impôts (CGI) 2022. »

- **Durée** : trois (03) demi-journées ;
- **Date de déroulement** : Du mardi 24 au jeudi 26 janvier 2023 ;
- **Plage d'animation** : 08h30 à 14h30 ;
- **Lieu** : Azalaï Hôtel de la plage (Cotonou)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Objectif général :

la formation vise à permettre aux participants de mieux cerner les dispositions du nouveau Code Général des Impôts (CGI).

Objectifs Spécifiques d'Apprentissage :

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- ✓ Identifier les impôts directs et indirects.
- ✓ Expliquer les dispositions générales du CGI.
- ✓ Mettre en application les procédures et dispositions fiscales en vigueur au Bénin.

CONTENU ANDRAGOGIQUE

NOTE INTRODUCTIVE

MODULE I : Impôts directs

Section 1 : Impôts sur le revenu

Section 2 : Taxes sur le Patrimoine

Section 3 : Autres impôts directs et taxes assimilées

MODULE II : Impôts indirects

Section 1 : Taxes sur le chiffre d'Affaires

Section 2 : Droits d'Accises

Section 3 : Autres impôts indirects

MODULE III : Enregistrement-timbré

Section 1 : Droits d'enregistrement

Section 2 : Droit de Timbre

MODULE IV : Dispositions générales

Section 1 : Obligation des contribuables

Section 2 : Sanctions

MODULE V : Procédures fiscales

Section 1 : Contrôle de l'impôt

Section 2 : Voies de recours du contribuable

Section 3 : Recouvrement de l'impôt

METHODES ET SUPPORTS ANDRAGOGIQUES

METHODES ANDRAGOGIQUES :

- ✓ Brainstorming.
- ✓ Etudes de cas.
- ✓ Discussions structurées et partage d'expériences.

SUPPORTS ANDRAGOGIQUES :

- ✓ Kit de formation
- ✓ Code Général des Impôts 2022

MODE D'EVALUATION :

- Evaluation finale